



Conseil de la Ville

Règlement RV-2016-15-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone C2411

La grille des spécifications applicable à la zone C2411, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout des usages du Groupe P1 Service communautaire et des spécifications afférentes à ceux-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 27 juin 2016

(signé) Robert Maranda

Robert Maranda, maire suppléant

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, greffière par intérim

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 6 AOÛT 2016